

Regard sur Repentigny



La journée portes ouvertes sur l'emploi de la Ville de Repentigny attire plus de 600 visiteurs. À lire en page 3.

Mérite Ovation municipale 2007



PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD MORIN



www.ville.repentigny.qc.ca

Investissements majeurs consacrés au pont Rivest

Un chantier de grande envergure pour décongestionner le secteur Le Gardeur



Le nouveau pont comprendra deux voies dans chacune des directions.

Le nouveau pont comprendra deux voies dans chacune des directions, ce qui augmentera considérablement sa capacité véhiculaire. Un terre-plein central agrémenté de nombreuses plantations, un éclairage plus efficace et plus sécuritaire et l'aménagement d'une piste multivocationnelle à l'usage des piétons et des cyclistes compléteront ce projet d'envergure dont les travaux s'échelonneront sur une période de 18 à 24 mois.



Une piste multivocationnelle réservée aux cyclistes et aux piétons sera aussi aménagée.

Profitant de sa présence annuelle à titre de conférencière invitée à la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny le 26 mars dernier, la mairesse Chantal Deschamps a présenté en grande première les visuels de ce que deviendra le tout nouveau pont Rivest, un projet d'envergure qui, tout en favorisant le désenclavement des citoyens habitant au nord de la rivière L'Assomption, va contribuer au développement économique du secteur Le Gardeur.

« Les Repentignoises et les Repentignois qui demeurent dans le secteur Le Gardeur sont littéralement enclavés, ce qui fait en sorte qu'ils ne peuvent bénéficier d'un réseau routier leur permettant de sortir facilement de leur secteur pour se rendre ailleurs à Repentigny ou encore à Montréal », de déclarer Chantal Deschamps.

Représentant un investissement de 14,5 M \$, l'élargissement du pont Rivest comporte aussi la reconfiguration des deux approches, de façon à améliorer la fluidité de la circulation et à éliminer le goulot d'étranglement provoqué par la réduction du nombre de voies à proximité du pont.

18 000 automobiles par jour

À ce chapitre, les comptages routiers sont fort éloquentes! Plus de 18 000 véhicules empruntent quotidiennement le pont Rivest. Aux heures de pointe du matin et du soir, on y recense plus de 1 700 véhicules à l'heure. À cela, il faut aussi ajouter le débit important enregistré les jeudis et vendredis soirs, de même que le samedi.



Le Train de l'Est offrira cinq départs quotidiens aux heures de pointe du matin et du soir.

Le Train de l'Est

Le projet du pont Rivest s'inscrit également dans la mise en place des infrastructures liées à la nouvelle ligne du Train de l'Est Montréal/Repentigny/Mascouche, dont la mise en service est prévue au plus tard en 2010 par l'Agence métropolitaine de transport. La gare, située à l'angle du boulevard Pierre-Le Gardeur et de la rue Royal, offrira aux usagers pas moins de cinq départs quotidiens en semaine en période de pointe du matin et du soir et 1 000 places de stationnement. Le trajet jusqu'à la gare centrale de Montréal s'effectuera en seulement 49 minutes.

Aussi dans le secteur Le Gardeur

D'AUTRES MESURES POUR ATTÉNUER LES IMPACTS DE LA CIRCULATION

Toujours dans le but de permettre le désenclavement du secteur Le Gardeur, la mairesse repentignoise a fait état de certaines autres mesures qui serviront à réduire les impacts au chapitre de la circulation.

Le chemin de la Presqu'île

Dans un premier temps, des discussions ont été entreprises avec nos voisins de Terrebonne pour le raccordement du chemin de la Presqu'île au nouvel échangeur de la montée des Pionniers qui enjambe l'autoroute 640 dans le secteur Lachenaie.

Élargissement du boulevard Pierre-Le Gardeur

De plus, au cours des prochains mois, à la hauteur de la montée des Arsenaux, la Ville de Repentigny procédera à l'élargissement du boulevard, de façon à

permettre le virage à gauche sans obstruer le passage des autres automobilistes.

Les voies réservées

Chantal Deschamps a aussi rappelé les nombreuses démarches que son administration a entreprises concernant l'aménagement de voies réservées sur les principaux axes routiers reliant Repentigny à l'île de Montréal, notamment sur la rue Notre-Dame à Montréal et sur le pont Charles-De Gaulle.

« Cette planification stratégique s'inscrit dans notre vision de faire de Repentigny une belle grande ville à dimension humaine où chaque individu peut s'épanouir. Cette planification est un défi qui nous stimule, qui nous motive et qui nous rend particulièrement fiers », de conclure la mairesse repentignoise.



L'élargissement du boulevard Pierre-Le Gardeur, une autre initiative qui contribuera à améliorer la fluidité de la circulation dans ce secteur.

MOT DE LA MAIRESSE



LES INFRASTRUCTURES URBAINES ET ROUTIÈRES : UN PUISSANT LEVIER ÉCONOMIQUE

Les investissements majeurs que nous allons consentir à la reconstruction du pont Rivest et à la reconfiguration de ses approches démontrent une fois de plus que les infrastructures urbaines et routières constituent un puissant levier économique.

Cela nous fait réaliser à quel point elles sont intimement liées à la qualité de vie de notre population et aussi à quel point elles sont vitales pour stimuler l'achalandage commercial et industriel, notamment par une meilleure accessibilité et une plus grande fluidité de la circulation.

Des investissements majeurs

Comme nous l'avons fait il y a quelques années avec le centre-ville repentignois, où notre administration a investi près de 15 M\$ et où le secteur privé, avec l'annonce récente d'un nouveau complexe résidentiel et commercial sur le site de l'ancienne quincaillerie Rona injectera pour sa part d'ici 2009 près de 114 M\$, notre équipe a su insuffler à l'économie locale une vision et une façon de faire qui positionnent avantageusement Repentigny.

Il en est de même au plan résidentiel. Au cours des dix dernières années, nous avons injecté 57 M\$ dans la réfection de notre réseau routier existant, en plus d'ajouter 82 M\$ pour la construction de nouvelles rues. Durant la seule période de 2002 à 2007, pas moins de 4 300 nouvelles unités d'habitation ont vu le jour sur le territoire repentignois ce qui fait qu'aujourd'hui, 95 % du territoire urbanisé de la Ville de Repentigny est maintenant occupé.

Et nous sommes déjà à préparer l'avenir puisque nous avons initié, de concert avec nos partenaires de la MRC de L'Assomption, une demande de dézonage agricole qui nous permettra de développer tout le secteur situé au nord de la voie ferrée dans le secteur Le Gardeur. Il y a là un très fort potentiel de développement.

Investir dans les infrastructures urbaines et routières rapporte. C'est indiscutable. Cela permet l'éclosion d'une communauté économique locale forte, dotée de tous les outils essentiels et nécessaires à la création de la richesse et de l'emploi chez nous.

C'est cela la planification stratégique ! Un outil privilégié de développement économique qui nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Oui, Repentigny est devenue une belle grande ville à visage humain. Une communauté où nos citoyennes et nos citoyens peuvent y vivre et y s'épanouir !

Chantal Deschamps
La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

REPENTIGNY REMET 500 \$ AU CLUB DE PATINAGE DE VITESSE RÉGION LANAUDIÈRE



La conseillère municipale et présidente de la Commission loisirs et sports de la Ville de Repentigny, madame Denyse Peltier, ainsi que le directeur du Service de prévention et lutte contre les incendies, monsieur Denis Larose, sont heureux de remettre au Club de patinage de vitesse région Lanaudière, un chèque de 500 \$. Ils sont ici accompagnés du chef de division et de la coordonnatrice aux sports à la Ville de Repentigny, monsieur Michel Allen et madame Nathalie Des Alliers, du président du Club, monsieur André Villeneuve, et des jeunes athlètes qui ont participé à la compétition.

Le samedi 7 mars dernier, dans le cadre de la compétition finale régionale de patinage de vitesse qui avait lieu à l'aréna de Repentigny, la Ville de Repentigny, grâce à son Service de prévention et lutte contre les incendies, a remis un montant de 500 \$ au Club de patinage de vitesse région Lanaudière, pour l'encourager dans sa démarche auprès des jeunes de la région.

La somme remise a été remportée par les pompiers repentignois dans le cadre d'un concours organisé en janvier dernier par l'Agence de santé et de services sociaux de Lanaudière. L'équipe repentignoise s'était distinguée par son initiative de se déplacer à la marche plutôt qu'en voiture pour réaliser leurs visites de prévention, ce qui lui a valu un des prix *Lacet d'or*.

Un tel montant est réellement significatif pour le Club de patinage de vitesse région Lanaudière puisqu'il servira notamment à l'achat d'équipements pour la formation et permettra aux jeunes de tenter l'expérience du patinage de vitesse avant que les parents leur procurent un équipement complet.

Au même titre que le concours encourageait l'activité physique, l'organisme valorise le sport en encadrant les jeunes de l'initiation au patinage jusqu'à la compétition.

Service de prévention et lutte contre les incendies

REPENTIGNY SE DOTE D'UN NOUVEAU SIMULATEUR À GRAND AUDITOIRE

Grâce à l'appui financier des Caisses populaires Desjardins Lanaudière Sud, le Service de prévention et lutte contre les incendies de la Ville de Repentigny est maintenant doté d'un tout nouveau simulateur pour sa division Prévention, un outil qui permettra de mieux répondre aux besoins d'un plus large auditoire.

Ce simulateur, une *Maison Tout Risque*, est le résultat de nombreuses consultations auprès d'experts du milieu en provenance des quatre coins du monde. Tridimensionnel, éducatif, animé et interactif, il génère des signaux audiovisuels réalistes qui démontrent adéquatement les risques d'incendie ainsi que les comportements sécuritaires à adopter lors de mesures d'urgence.

L'acquisition de cet appareil représente pour les préventionnistes la possibilité d'adapter davantage leurs interventions, puisque ces derniers peuvent organiser la maison et chacune de ses pièces, en fonction des personnes rencontrées. « C'est un beau projet qui voit le jour grâce au partenariat existant entre la Ville et les Caisses populaires Desjardins Lanaudière Sud. Cette réalisation touchera nos jeunes et, par ricochet, leurs parents, mais aussi nos aînés. C'est une excellente nouvelle », a précisé le conseiller municipal et président de la Commission sécurité publique de la Ville de Repentigny, monsieur Raymond Hénault. La maison peut notamment être utilisée dans les écoles primaires, les garderies ainsi que les résidences pour personnes âgées, afin d'expliquer la manière dont chacun peut réduire les risques d'incendie à domicile et démontrer la façon de réagir et d'évacuer les lieux en cas de feu.



Dans l'ordre habituel : les préventionnistes, messieurs Réjean Giroux, Jean-Charles Tessier et Jonathan Latendresse, le conseiller municipal et président de la Commission sécurité publique, monsieur Raymond Hénault, monsieur Alain Raiche, directeur général de la Caisse Desjardins Les Méandres, madame Joanne Meilleur, directrice générale de la Caisse populaire St-Paul-l'Ermitte, madame Micheline Charpentier, directrice générale de la Caisse Desjardins de Repentigny, monsieur Alain Bienvenu, directeur général de la Caisse Desjardins de Charlemagne et monsieur Gilles Laliberté, chef de division prévention à la Ville de Repentigny. La mascotte de la Ville de Repentigny, Tison, était également des leurs pour souligner l'événement.

Le Service d'incendie de la Ville de Repentigny dessert également les villes de Charlemagne et L'Épiphanie, ville et paroisse. Les personnes intéressées à recevoir la visite d'un préventionniste peuvent communiquer au 450 470-3620. Le rôle de l'équipe de prévention des incendies consiste entre autres à discuter des comportements sécuritaires à privilégier et à effectuer des exercices d'évacuation dans différents établissements.

PROTECTION DU VOISINAGE

LE THÉÂTRE COMME MOYEN DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES JEUNES, DEPUIS DÉJÀ 11 ANS !

Pour une onzième année, le programme Protection du voisinage, en collaboration avec le Service de sécurité publique de la Ville de Repentigny, convie la population, le mardi 29 avril, à 19 h, à la présentation de la pièce de théâtre *Prévention de la criminalité chez les jeunes*, qui aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny.

Cette mise en scène, présentée dans les écoles repentignaises, s'adresse aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année du primaire. Jouée par des étudiants

en art dramatique de l'école secondaire Paul-Arseneau, la pièce aborde certains sujets d'actualité directement reliés à la sécurité. Notamment, elle traite des enfants seuls à la maison, de l'intimidation, du taxage et des mesures de sécurité à adopter lors d'un incendie.

Pour obtenir des informations additionnelles, contactez le coordonnateur du programme, Alain Petitclerc, au 450 654-6472, ou visitez le : www.ville.repentigny.qc.ca/protection.

OPÉRATION NIDS-DE-POULE

PLUSIEURS ÉQUIPES SUR LE TERRAIN !

La vaste opération nids-de-poule menée annuellement par le Service des travaux publics de la Ville de Repentigny continue de plus belle. Actuellement, les équipes sont à pied d'œuvre, en journée et en soirée, afin de réparer les cavités nuisant à la circulation dans les rues de la municipalité.

Chaque hiver, les variations météorologiques des mois de février et de mars provoquent des successions de gel et de dégel du sol qui endommagent considérablement l'état du réseau routier, formant notamment des fissures et des nids-de-poule.

Afin d'assurer un suivi plus rigoureux de l'état des routes repentignaises, le Service des travaux publics arpente, dès les premiers redoux, les rues du territoire et y repère ainsi les endroits détériorés qui pourraient nuire à la sécurité des Repentignaises et des Repentignois. De plus, des avis en provenance de CAA Québec sont occasionnellement ache-minés au Service pour l'informer des travaux à effectuer.

« La Ville compte sur la collaboration de tous et de toutes, puisqu'il s'agit d'une importante opération qui se poursuivra sur quelques



semaines encore », de commenter le président de la Commission infrastructures urbaines de la Ville de Repentigny, monsieur Georges Robison.

Travailler à la Ville, c'est viser dans le mille !

PRÈS DE 600 VISITEURS ACCUEILLIS À L'HÔTEL DE VILLE DE REPENTIGNY



L'activité de recrutement du 15 mars dernier a suscité un réel engouement auprès des jeunes chercheurs d'emploi. En effet, les candidats intéressés à travailler dans les différents services de la Ville de Repentigny au cours de la saison estivale ou par un emploi saisonnier à la municipalité ont franchi, par

centaines, les portes de l'hôtel de ville à l'occasion de cette journée toute spéciale. Ceux-ci auront pu remettre leur curriculum vitae en mains propres aux membres du personnel de la Ville ainsi qu'au représentant du Comité des jumelages de Repentigny, répartis ce jour-là dans les divers kiosques installés dans le hall de l'hôtel de ville.

Au total, pas moins de 600 personnes ont répondu à l'invitation de la Ville de Repentigny en participant à cette journée. Bien que les postulants étaient en grande partie des étudiants de 16 et 17 ans, des étudiants de niveau collégial et universitaire, des jeunes finissants et travailleurs d'âge adulte ont également manifesté un intérêt marqué à travailler pour la Ville de Repentigny.

Parmi les quelque 300 candidatures reçues, un bon nombre sera retenu pour des entrevues. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés d'ici la fin du mois d'avril. Tous les autres curriculum vitae recueillis seront conservés durant une période de 6 mois par le Service des ressources humaines, qui pourra ainsi se constituer une banque de travailleurs. Présente à cette journée, la conseillère municipale Cécile Hénault s'est dite réjouie de voir cette activité se répéter. « À l'image de l'été repentinois, les candidats avec qui j'ai

eu la chance de m'entretenir aujourd'hui sont débordants de vie. J'ai la conviction que plusieurs d'entre eux pourront apporter un vent de fraîcheur aux différents services municipaux ayant des besoins de main-d'œuvre supplémentaire pour la saison chaude, et ce, pour le plus grand bénéfice de la population », a-t-elle souligné.



Une journée payante !

La journée portes ouvertes aura non seulement permis à plusieurs postulants de se dénicher un gagne-pain stimulant pour la saison estivale; elle aura aussi fait un gagnant puisque un sac à dos d'une valeur de 150 \$ a été offert en prix de participation par tirage au sort. Le gagnant de ce prix est Maxime Brazeau, un résident de Repentigny âgé de 17 ans.

Mérite Ovation municipale

REPENTIGNY DEUX FOIS FINALISTE !



Au lancement du site nonalaviolence.com en mai 2007, la mairesse Chantal Deschamps était entourée de Paul Diamond et Marie-Andrée Gignac, représentants de la section Police jeunesse et Relations communautaires, de Sylvain Crevier, conseiller municipal de la Ville de Charlemagne, et de Mélissa Sue Blanchette, qui dans le cadre d'un stage au Service de la sécurité publique de la Ville de Repentigny a œuvré au développement du projet. Rappelons que le territoire de la Ville de Charlemagne est desservi par Repentigny en matière de sécurité publique.

Repentigny fait doublement bonne figure puisque deux projets dont elle est l'instigatrice ont été retenus à titre de finalistes de la 4^e édition du mérite Ovation municipale. L'événement se tiendra à Québec, les 24 et 25 avril, lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Les deux projets retenus sont ceux du www.nonalaviolence.com, le seul site Internet québécois relié à une centrale d'urgence, dans la catégorie Sécurité publique, et du programme de développement et de reconnaissance des compétences du personnel de l'animation estivale, dans la catégorie Gestion des ressources et des procédés : matériels, humains, financiers et technologiques.

La mairesse de Repentigny, madame Chantal Deschamps, au nom de l'administration municipale, a tenu à féliciter tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la mise sur pied de ces belles réalisations et collaboré à la présentation des dossiers de candidature. « Ces deux nominations sont une belle marque de reconnaissance envers les efforts déployés par nos différents services pour toujours mieux servir la population. Si nos initiatives peuvent inspirer ou être appliquées à d'autres municipalités et de cette façon bénéficier à un plus large bassin, ce sera une très grande fierté pour nous tous ! », a-t-elle renchérit.

Au grand total, 40 municipalités du Québec ont présenté 53 projets, dans huit catégories. De ces 53 projets, 20 ont retenu l'attention du jury, dont les deux projets repentinois. Les projets sélectionnés seront présentés au Pavillon de l'innovation municipale aux autres villes québécoises. Repentigny sera donc dignement représentée à Québec à la fin du mois.

Le mérite Ovation municipale vise à souligner de façon toute particulière le fruit du travail de municipalités québécoises qui auront su mettre de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté.

Par le biais de ce concours, l'UMQ récompense les municipalités qui, peu importe leur taille, leur population ou leur situation géographique, se sont distinguées de façon originale par leurs réalisations et les efforts mis en place pour innover, créer ou développer des projets dans le but d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes.

Rappelons que l'année dernière, avec son projet Le Fouineur, un programme d'aide à la réussite scolaire offert par la Bibliothèque municipale, la Ville de Repentigny a remporté le grand prix dans la catégorie Développement communautaire.



Dans le cadre de la Semaine de valorisation de l'animation estivale qui se tient annuellement en août, la conseillère municipale, présidente de la Commission famille et aînés, en compagnie d'employés de la Division soutien à la vie communautaire, s'est jointe aux enfants pour dire merci aux quelque 100 animateurs qui exercent ce métier pour la Ville de Repentigny.

Audience du BAPE

LES VILLES ONT DÉPOSÉ LEURS EXIGENCES



La mairesse de Repentigny Chantal Deschamps, le conseiller municipal de Terrebonne Jean-Luc Labrecque, le maire de Mascouche Richard Marcotte et le maire de Charlemagne Normand Grenier, lors de leur présentation au BAPE le 5 mars dernier.

Le 5 mars dernier, les villes de Terrebonne, Repentigny, Mascouche et Charlemagne ont fait connaître leurs exigences, lors de l'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie.

Tous sont d'avis que l'ère de l'enfouissement tire à sa fin et que le gouvernement du Québec doit créer un programme d'infrastructures pour les équipements et les technologies de traitement des matières organiques et des résidus ultimes tout en y consacrant les sommes nécessaires.

Si le gouvernement du Québec décide d'autoriser l'agrandissement du site d'enfouissement de BFI, les élus municipaux ont élaboré une série de six mesures qui doivent être absolument remplies afin de garantir la meilleure qualité de vie possible aux quelque 250 000 citoyennes et citoyens concernés :

- De limiter les quantités de matières résiduelles enfouies à celles provenant du territoire de la CMM. Ces quantités doivent également être conformes au

Plan de gestion des matières résiduelles et dégressives en fonction de la performance des mesures de mise en valeur des matières résiduelles et des installations de traitement et d'élimination.

- De limiter les quantités de matériel de recouvrement à 7 % des quantités de matières résiduelles enfouies et de privilégier les solutions synthétiques comme recouvrement.
- D'accentuer les mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement (présence des goélands, odeurs et éparpillement).
- D'aménager un parc voué à la biodiversité. Ce parc d'envergure doit être acquis par la CMM mais devra être géré par les municipalités limitrophes.
- De percevoir une redevance municipale de 10 \$ pour chaque tonne de matières résiduelles enfouies.
- Enfin, que le gouvernement du Québec participe activement au financement des travaux et des infrastructures visant la mise en place d'alternatives à l'enfouissement.

Bourses Excellence

JUSQU'AU 25 AVRIL POUR SOUMETTRE UN PROJET

La Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny invite les jeunes de 12 à 29 ans intéressés à présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien à l'élite sportive et à la relève culturelle et des bourses qui y sont rattachées à soumettre leur candidature d'ici le 25 avril. Rappelons que l'an dernier plus de 30 000 \$ ont été remis en bourses aux jeunes ambassadeurs repentinois !

Pour être admissible, un projet doit, soit être unique, ponctuel ou exceptionnel, soit permettre un rayonnement de notre communauté. Il peut être individuel ou de groupe. Des pièces justificatives doivent être fournies.

Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville de Repentigny, aux deux bibliothèques et à la piscine municipale, au Complexe sportif de Repentigny, au Centre récréatif de Repentigny, au Centre communautaire Laurent-Venne de même que sur le site Internet de la municipalité.



Programme **RECYC-FRIGO Environnement**

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS VIEUX RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS ÉNERGIVORES !

La Ville de Repentigny est heureuse d'appuyer le programme **RECYC-FRIGO Environnement**, un nouveau service de collecte à domicile permettant aux citoyennes et aux citoyens de se débarrasser de leurs vieux réfrigérateurs et congélateurs. Gratuitement, chacun peut ainsi contribuer à la récupération de grands consommateurs d'électricité !

Un geste simple, écologique et facilitant

RECYC-FRIGO Environnement est un programme des plus avantageux puisqu'il ramasse, sans frais et à la convenance des propriétaires, les réfrigérateurs et les congélateurs âgés de 10 ans ou plus. Les propriétaires désireux de participer doivent s'assurer que leurs appareils soient fonctionnels et branchés au moment de la collecte en plus d'avoir une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Les transporteurs spécialisés assument la responsabilité de sortir les équipements de la maison pourvu qu'ils soient accessibles et mobiles. Pour bénéficier du programme, lorsque toutes les exigences sont remplies, il suffit de prendre rendez-vous en composant le **1-877-493-7446** ou en complétant le formulaire en ligne au www.recyf-frigo.com.

Le président de la Commission environnement et développement durable de la Ville de Repentigny, monsieur Patrice Peltier-Rivest, se réjouit de cette initiative à caractère environnemental : « Les Repentignoises et les Repentignois peuvent désormais se départir de leurs réfrigérateurs et congélateurs de façon écologique, même en dehors des collectes d'encombrants prévues par la Ville. Ce nouveau service permettra de récupérer 95 % des matières contenues dans ces appareils énergivores ! C'est un pas de plus pour la santé de l'environnement ! »

« Le programme **RECYC-FRIGO Environnement** est d'autant plus intéressant puisqu'il est simple d'utilisation et que les propriétaires n'ont même pas à se soucier de déplacer leurs appareils. Un seul appel ou un seul clic suffit pour profiter des avantages qu'offre ce



Dans l'ordre habituel : De la Ville de Repentigny, madame Marjolaine Rodier-Sylvestre, chef d'unité environnement et messieurs Patrice Peltier-Rivest, conseiller municipal et président de la Commission Environnement et développement durable, Georges Robinson, également conseiller municipal et membre de la Commission, et Ghislain Bélanger, directeur adjoint Service d'aménagement et de développement du territoire.

service ! Les propriétaires et l'environnement en sont définitivement gagnants », d'ajouter le conseiller municipal Georges Robinson, également membre de la Commission.

Un geste concret qui rapporte gros

En plus de répondre aux objectifs d'efficacité énergétique, le programme **RECYC-FRIGO Environnement** encourage la participation des propriétaires d'appareils encombrants en leur offrant un chèque de 60 \$ pour chaque réfrigérateur ou congélateur, répondant aux conditions spécifiées, récupérés, pour un maximum de deux appareils par ménage. Ces chèques seront remis aux propriétaires dans un délai de trois semaines suivant la cueillette à domicile.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le programme, visitez le www.recyf-frigo.com.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 mai 2008, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **450 470-3141** ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 841-2437	District 10 Jeannot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville	450 470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450 470-3220
Bibliothèque municipale	450 470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450 470-3430
Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Communications	450 470-3140
Complexe sportif	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Développement économique et Services techniques	450 470-3150
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Gestion des infrastructures	450 470-3290
Grefe	450 470-3130
Hôtel de ville	450 470-3000
Info-Arts	450 470-ARTS
Info environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Sécurité publique - incendie	450 470-3620
Sécurité publique - police	450 470-3600
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme /Permis / Inspections	450 470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : info@martinaudesign.ca

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 32 100 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



100%

Environnement

SOIRÉE DE FORMATION SUR LE COMPOSTAGE

C'est le 21 avril, à 19 h, qu'aura lieu la prochaine soirée de formation portant sur le compostage, offerte par la Ville de Repentigny. Les Repentignoises et les Repentignois y sont invités, gratuitement et sans inscription, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny, afin d'en apprendre davantage sur le procédé et ses bienfaits sur l'environnement.

Près de 40 % du sac d'ordures domestiques sont composés de matières putrescibles pouvant être détournées de l'enfouissement. Lorsque récupérées dans un composteur, ces matières produisent un excellent terreau pour le jardin ou le potager en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'enfouissement des déchets.

Lors de la soirée, les personnes intéressées pourront se procurer le composteur *La machine à terre*, au coût de 54 \$, taxes incluses. Seuls les chèques et l'argent comptant seront acceptés pour l'occasion.

CYCLO NORD-SUD DE PASSAGE CHEZ NOUS À LA RECHERCHE DE VIEUX VÉLOS !

Le groupe Enjolvier de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur organise, le samedi 26 avril prochain, une journée de récupération de vélos usagés, en collaboration avec l'organisme Cyclo Nord-Sud.

De 10 h à 13 h, les jeunes recevront vos vieux vélos pour ensuite les réparer et les expédier dans des pays en voie de développement. L'activité se tiendra dans le stationnement de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, près de l'aile B, accessible par le boulevard Iberville. Un don d'environ 15 \$ sera demandé aux donateurs dans le but de diminuer les coûts liés à l'envoi des bicyclettes.

Une autre façon de s'entraider tout en favorisant la réduction des déchets !

AU REVOIR LA NEIGE ! BONJOUR PRINTEMPS !

Quelques rappels

Abris d'auto

Tel que prévoit la réglementation municipale, vous avez jusqu'au **15 avril** pour procéder au démontage de votre abri d'auto temporaire. Exceptionnellement, compte tenu des conditions hivernales, les abris **seront tolérés jusqu'au 30 avril**. Les autorités municipales comptent sur la collaboration des citoyens pour que les abris soient démontés le plus rapidement possible.

Stationnement de nuit

C'est aussi le **15 avril** que prend fin l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues de la municipalité entre 12 h et 7 h le matin.

Dépôt de matériaux secs

Vous avez profité de l'hiver pour effectuer des travaux de rénovation et vous souhaitez vous débarrasser de vieux matériaux ? Sachez, qu'un site de dépôt de matériaux secs est mis à la disposition des citoyennes et des citoyens de Repentigny à cette fin. Ce centre de transbordement est situé au 336, rue Charles-Marchand, dans le secteur Le Gardeur. On peut utiliser ce type de service pour y déposer des matériaux secs tel que de la terre, de la pierre ou des débris de construction.

L'accès au centre de transbordement est gratuit et il est exclusivement réservé aux citoyens repentignois. Une pièce d'identité sera exigée (permis de conduire, carte Citoyen, compte de taxes de l'année, bail, relevé

de droits de mutations de l'année pièce d'identité avec photo et adresse).

Quantités acceptées

Les matières résiduelles apportées au centre de transbordement doivent être disposées dans des espaces appropriés et respecter la limite de 1 m³ (équivalent au contenu du coffre d'une voiture) par adresse par jour pour un maximum de 12 m³ par année. Pour toute quantité excédentaire, l'utilisateur devra utiliser l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption, sis au 134, chemin des Commissaires, dans la Ville de L'Assomption.

Sachez également que les RDD (Résidus Domestiques Dangereux) ne sont pas autorisés au centre de transbordement repentignois. Ils doivent être acheminés à l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption.

Horaire du centre de transbordement

Pour la période allant du 16 avril au 15 novembre

mercredi	15 h à 18 h 30
vendredi	12 h 30 à 18 h 30
samedi et dimanche	9 h à 16 h 30
jours fériés	7 h 30 à 19 h 30

Pour la période allant du 16 novembre au 15 avril

samedi	9 h 30 à 16 h 30
--------	------------------

LES SACS RÉUTILISABLES SONT DE RETOUR DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE REPENTIGNY !

Repentigny, le jeudi 28 février 2008 – Soucieuses de l'environnement, les Bibliothèques municipales de Repentigny se joignent aux Bibliothèques publiques du Québec pour offrir à leurs abonnés des sacs réutilisables colorés et résistants !

Portant les slogans *Responsables et engagées, Géniales et envoûtantes* de même que *Chaleureuses et stimulantes*, les sacs réutilisables sont sans contredit à l'image des bibliothèques d'ici. Offerts en rouge

ou en turquoise, ils sont disponibles aux comptoirs de prêt des deux bibliothèques de la municipalité, au coût de 2 \$.

L'emploi de sacs réutilisables contribue à réduire l'utilisation de sacs de plastiques jetables qui, fabriqués à partir de pétrole, peuvent prendre jusqu'à 100 ans à se décomposer. Un geste écologique qui, en plus, protège vos livres des intempéries !

Pour obtenir plus d'information, composez le **450 470-3420**.

